



Modification simplifiée P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal qui l'a

Approuvé le 27 septembre 2018

6

Annexes
Tableau des Emplacements
réservés

Numéro	Zonage règlementaire concerné	Surface	Affectation	Bénéficiaire
3	1AU	672 m ²	Création d'un chemin piétonnier	Commune de Soliers
4	Ua	1.2 ha	Cœur de quartier à agrandir pour création d'une résidence service sénior	Commune de Soliers
6	U	984 m ²	Création d'un chemin piétonnier entre la RD 230 et la RD 229	Commune de Soliers
8	N	6 700 m ²	Boisements, aménagements piétonniers et aménagements pour les eaux pluviales	Commune de Soliers
9	N	1 200 m ²	Aménagement d'une placette de retournement	Commune de Soliers
10	Ns	80 + 435 m ²	Poursuite de l'élargissement et de l'aménagement de la RD 230	Commune de Soliers
11	1AUs	3.6 ha	Implantation d'équipements d'enseignements, de sports et de loisirs	Commune de Soliers
13	N	8410 m ²	Création d'une nouvelle voie d'accès à Soliers et Bourguébus depuis la voie de substitution jusqu'à la RD 230	Commune de Soliers
14	Ua	5 m X 100 mL	Création d'un chemin rural	Commune de Soliers